

Eric JAVOY

Evry-Courcouronnes, le jeudi 16 septembre 2021

Adjoint au DASEN
en charge du 1^{er} degré

n° 2021/EM/227

Affaire suivie par :
Emmanuelle MILLET
Tél : 01 69 47 83 13
Mél : ce.0911248m@ac-versailles.fr

Boulevard de France
91012 Evry-Courcouronnes

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

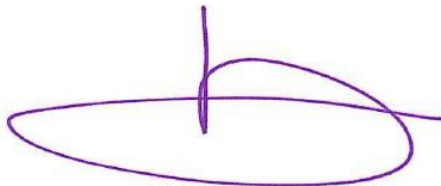
Un préavis de grève est annoncé pour la journée du jeudi 23 septembre 2021.

Par conséquent, la liste de l'ensemble des écoles de votre commune, avec pour chacune d'entre elles le nombre prévisionnel de grévistes déclarés, vous sera adressée au plus tard le mardi 21 septembre à 10 heures.

Pour les écoles élémentaires et maternelles qui font état d'un taux de déclarations d'intention de grève égal ou supérieur à 25 % de leurs effectifs enseignants, la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire, demande à ce que ces écoles bénéficient d'un service d'accueil organisé par vos soins.

Conformément aux instructions ministérielles, les inspectrices et inspecteurs de l'Education nationale se tiennent à disposition. En cas de difficultés à organiser le service d'accueil, je vous invite d'ores et déjà à prendre leur attache.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Jérôme BOURNE BRANCHU

CPI : Monsieur le Préfet de l'Essonne
Monsieur le Président de l'Union des Maires de l'Essonne
Monsieur le Président de l'Association des Maires ruraux de l'Essonne